RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de Coris Bank International (BENIN) ;
Mesdames et Messieurs les actionnaires, membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de Coris Bank International (BENIN)
Le Conseil de Conformité Interne de votre Institution (ci-après dénommé le Conseil) a procédé à l'audit des contrats des financements réalisés par CBI BARAKA (BENIN).

La responsabilité de s'assurer que CBI BARAKA Branche Islamique de CBI (BENIN) fonctionne conformément aux principes et règles régissant la finance islamique pèse sur la Direction de la banque, notre responsabilité est limitée à l'émission d'un avis indépendant basé sur notre audit des opérations accomplies par CBI BARAKA (BENIN) en vue de vous dresser un rapport.

Le Conseil a examiné les opérations accomplies en 2020 en vue d'émettre un avis sur la conformité desdites opérations aux principes et règles de la finance islamique d'une part et aux recommandations émises depuis sa première réunion tenue le 4/6/2018 au siège de CBI BARAKA (BENIN) d'autre part.

Notre examen des documents a fait l'objet d'un premier rapport intérimaire d'audit qui a été examiné et adopté par le Conseil lors de sa cinquième réunion tenue au siège de CBI BARAKA (BENIN) le 17 septembre 2020 et d'un deuxième rapport d'audit examiné et adopté lors de la sixième réunion tenue le 18 février 2021. Nos travaux ont porté sur les opérations de financement et de cautions, les opérations de collecte de dépôts sous forme de comptes participatifs n'étant pas encore disponibles.

CBI BARAKA (BENIN) n'ayant pas perçu de pénalités sur des engagements en souffrance au cours de l'année 2020, aucune proposition d'affectation de pénalités de retard ne nous a été soumise pour examen et appréciation

A NOTRE AVIS :
Les opérations de financement réalisées par CBI BARAKA (BENIN) au cours de l'année financière 2020 ont été accomplies conformément aux principes et règles de la finance islamique.
Fait à Cotonou, le 27/2/2021

Signé
Dr. Abdessattar KHOUILDI

Président du Conseil de Conformité Interne CBI BARAKA (BENIN)